

## Auteurs

Chobaz Pierre-Louis, EPAI, Fribourg  
Drouin Françoise, CEPTA, Genève  
Follonier Claude-Gisèle, CFPS, Sion  
Folly Pascal, EPAI, Fribourg  
Fornerod Marie-Pierre, EPCA, Aigle  
Grandmousin Christiane, EP, Martigny  
Guenat Graciella, EPCL, Lausanne  
Ingold Marie-France, CPMB, Colombier  
Martin Philippe, EPSIC, Lausanne  
Stauffer Monique, ERAG, Lausanne

# Organisation sociale

Crédit des illustrations:  
© NK Éditions, Lonay – sauf celles mentionnées ci-dessous  
© Agence Roger - Viollet, Paris: pp. 4, 5 ht, 5 m  
© Chancellerie fédérale, Berne: p. 9  
© Droits réservés: p. 5 b

Conception et réalisation: NK Éditions, Lonay

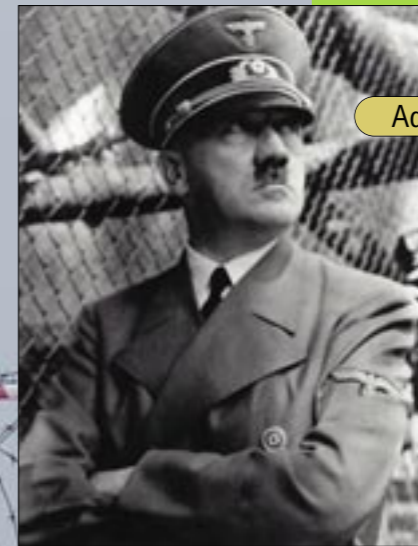
© LEP Éditions Loisirs et Pédagogie SA, 2004  
ISBN 978-2-606-01828-3  
LEP 920206 B1

Imprimé en Suisse  
I1019 1PCL

Confédération, canton, commune	2
La vie associative	14
Les médias	18

# L'État totalitaire...

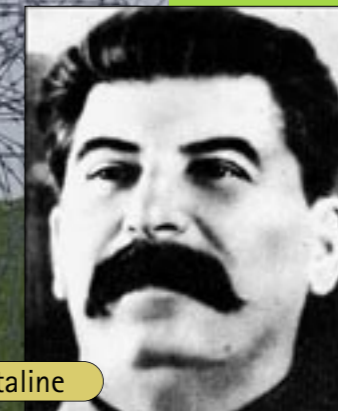
- > Dans son pays, chacun de ces hommes a détenu **la totalité du pouvoir**. C'est-à-dire qu'il a dirigé le pays à lui tout seul (la police et l'armée lui étant fidèles).
- > Il a imposé ses propres lois **par la force** et jugé ceux qui lui désobéirent.
- > Les votations et les élections libres **n'existent pas**.
- > Les opposants furent **emprisonnés, torturés et / ou tués**.
- > Ce type de régime politique a toujours conduit à la **tyrannie** pour le peuple.



Adolf Hitler



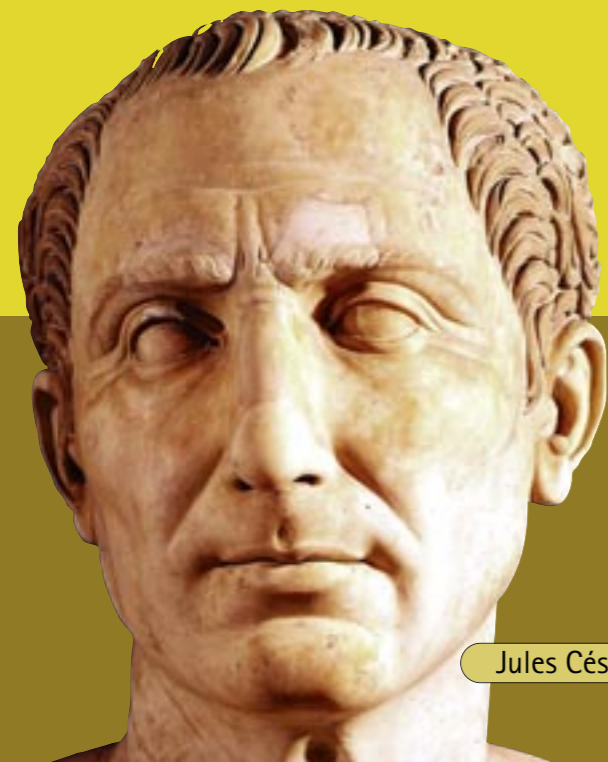
Benito Mussolini



Joseph Staline



Saddam Hussein



Jules César



Louis XVI



Augusto Pinochet

# ...et l'État démocratique

Dans l'idéal, le pouvoir politique d'un pays est séparé en trois groupes :

- 1 des citoyens qui décident les lois, ils **parlent**; c'est le **Parlement**, le pouvoir **législatif**.
- 2 des citoyens qui font appliquer les lois du Parlement, ils **exécutent** les lois; c'est le **gouvernement**, le pouvoir **exécutif**.
- 3 des citoyens qui font respecter les lois, ils rendent la **justice**; c'est le pouvoir **judiciaire**. (En latin, *jus* veut dire *le droit*.)

En Suisse, on retrouve ces trois pouvoirs séparés pour

- la Confédération,
- les 26 cantons et demi-cantons,
- la majorité des communes.



C'est le peuple (en grec : demos) qui détient le pouvoir dans notre démocratie.

L'autorité suprême, celle qui est au-dessus des autres, est le **Parlement**.

Le Parlement, formé du Conseil national (200 élus) et du Conseil des États (46 élus), est aussi nommé **Assemblée fédérale** ou **Chambres fédérales**.

Le Parlement élit et contrôle le pouvoir exécutif (7 Conseillers fédéraux) et le pouvoir judiciaire (38 juges fédéraux).

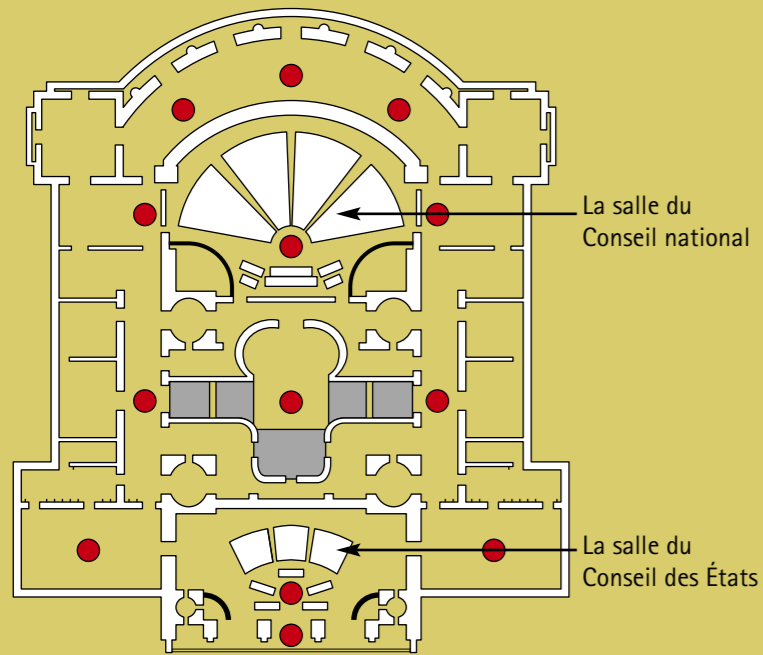
Notre État démocratique

➤ Recherchez le nombre et le nom des conseillers nationaux et conseillers aux États de votre canton.  
 ➤ Chemin d'accès à ces informations sur l'internet: [www.admin.ch](http://www.admin.ch)

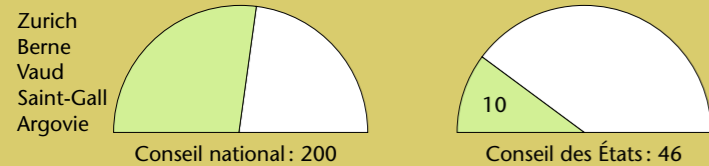
➤ **Comment naît une loi?**  
 ➤ Chemin d'accès à ces informations sur l'internet: [www.juniorparl.ch](http://www.juniorparl.ch)

Pour la discussion de groupe, relevez des mots-clés et les mots que vous ne connaissez pas pour en chercher la définition dans le dictionnaire (ou pour interroger votre formateur!).

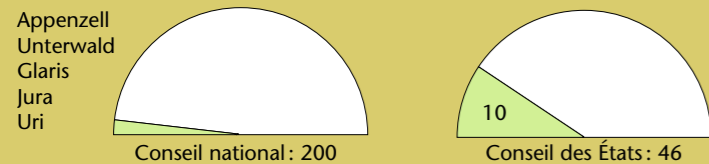
## Notre pouvoir législatif fédéral: un parlement bicaméral



### Députation des 5 cantons les plus peuplés



### Députation de 5 cantons peu peuplés



Une loi n'est acceptée que lorsque les 2 chambres disent «oui». Savez-vous pourquoi?



## Que fait l'Assemblée fédérale?

- Quand les 2 chambres siègent séparément
- Elles élaborent et votent
- Elles discutent les comptes et les budgets
- Elles ratifient les traités internationaux

● Quand les 2 chambres siègent ensemble

Elles élisent:

➤ le pouvoir   llers

➤ le pouvoir

## Notre pouvoir exécutif fédéral

**Le Conseil fédéral (notre pouvoir exécutif):**

Recherchez et inscrivez les noms des 7 membres du Conseil fédéral.

1.

*Vice-président(e)*

2.

*Président(e) de la Confédération*

3.

4.

5.

6.

7.

**Chancelier(ère) de la Confédération:**